

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 9 avril 1845, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 9 avril 1845, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[Commerce](#), [Diplomatie](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1845-04-09

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote11, 11 suite, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 9 avril 1845, Léopold 1er à

François Guizot, 1845-04-09

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5613>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLacken (Belgique)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

11
—

Saïkhu le 9 Avril
1878

Mon cher Ministre !

Je vous offre mes bien sincères remerciements
pour votre lettre, et le texte exact
du discours de Votre Excellence; je
vous remercie également pour les paroles
bienveillantes que ce discours contient.
Vous êtes resté fidèle à ce que vous
avez eu la bonté de me dire, que
vous saisissez cette occasion pour

expliquer à la Chambre la véritable
position des choses. Malheureusement
la Chambre paraît exclusivement
occupée, de vues et d'ambitions
personnelles, et les idées politiques, dans
ces sortes d'occasions et dans de pareilles
dispositions, d'une assemblée ne trouvent
pas l'attention qu'elles méritent par
leur importance. La Chambre
s'est mise sur un terrain, qui rendrait
tout gouvernement régulier impossible.
Les tableaux statistiques nous ont
de nouveau porté malheur dans cette
circonstance; la Chambre a considéré

tout ce qui a été importé par
 la frontière Belge, comme des produits
 Belges, et avec la légèreté qui mettait
 les assemblées dans ces sortes de recherches,
 elle n'est pas occupée des détails, &
 aurait pu la convaincre, que beaucoup
 de ces produits ne pouvaient pas être
 de provenance Belge. Je suis convaincu
 que les choses se balancent beaucoup
 plus & on ne le pense généralement;
 et que l'avantage pour la France
 se trouve augmenté par la main
 d'œuvre, tandis que beaucoup de nos
 importations en France sont de la
 matière première. Je crois qu'il est

très désirable que l'on puisse tomber
d'accord, dans le courant de l'été, sur
une nouvelle convention; et je crois
comme ces questions ont déjà été
tant discutées, qu'il ne pourra pas
être bien difficile de s'entendre.

Je m'étais déjà occupé avant l'arrivée
de John Lubbock, de la mission du Duc
de Sraglia, et entièrement dans
John manière de voir la question.
Chacune des deux puissances doit se
réservor la visite des navires de sa
nation; c'est ainsi seulement qu'on
pourra mettre fin aux embarras et aux
dangers de collisions; inévitables, si la

réputation était maintenue, malgré son apparente équivoque. La France peut faire valoir dans cette question vis à vis des autres pays & y sont intéressés, sa position spéciale; & est celle-ci: hors l'Angleterre il n'y a que la France qui soit en état d'avoir une force navale suffisante pour former une croisière efficace. Aucun des autres états ne possède, de nos jours, les moyens matériels d'avoir une croisière.

Je crois vous avoir évité ces jours-ci un embarras réel. Si Aberdeen m'avait posé la question si j voulais, ou si j ne voulais pas, avoir une sommation

pour la mise en exécution du traité
de Fontenoy de 1801. Convaincu comme
je l'étais, que cette question méritait
d'être en France, devint pour moi
de l'opposition une arme dangereuse pour
le gouvernement Français; j'ai très nettement
déclaré que je ne voulais pas avoir
cette sommation. Dans nos Chambres sur
l'importante question de l'organisation des
cadres de l'armée, se discute dans ce moment
nous avons eu jusqu'à présent le bonheur
d'éviter la discussion sérieuse de même
sujet. Cela était d'autant plus désirable
qu'il est difficile de dire quelle direction
cette discussion aurait pu prendre. Mais

pourrons j'espère traiter une fois cette
question verbalement dans son ensemble.

Je ne puis pas finir ma lettre
sans vous exprimer mes vœux les plus
sincères pour son succès complet dans
la lutte parlementaire q^{ue} vous occupez,
ainsi que mes sentiments de la plus
haute estime et d'une bien sincère
amitié.

Leopold